

CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

à usage des comités adhérents

Face aux multiples défis environnementaux auxquels nos sociétés sont confrontées et à la nécessité de réagir rapidement pour préserver notre planète, la culture joue un rôle clé dans la transition écologique.

Il est de notre responsabilité collective d'assurer la transmission aux générations futures d'un environnement écologiquement vivable, socialement équitable et économiquement viable.

Cette chartre a pour objectif de communiquer à nos adhérents les principales recommandations et possibilités d'actions pour anticiper, sensibiliser et progresser vers un festival "plus vert".

RÉALISER UN DIAGNOSTIC

- Visualiser et comparer dans le temps l'empreinte carbone et écologique des fêtes et festivals
- Faire des simulations afin de connaître l'impact des actions à mener
- Mettre en place un plan d'action individuel, échelonné, chiffré et adapté aux besoins et aux problématiques spécifiques de chaque festival, en accordant une importance particulière aux actions à mettre en œuvre et aux facteurs clés de réussite

OBJECTIFS RESPONSABLES VISÉS PAR LA PRÉSENTE CHARTRE

- Organiser de manière cohérente les démarches existantes qui sont souvent éparpillées
- S'engager dans une démarche d'amélioration en choisissant de façon volontaire des entrées spécifiques, parmi les objectifs proposés
- Favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques et la mutualisation des moyens entre fêtes et festivals.

CONTENU DES THÈMES D' ACTIONS

- Mobilité douce et active
- Maîtrise des consommations d'énergie et de fluides
- Alimentation responsable
- Gestion responsable des déchets
- Achats durables et responsables
- Respect des sites naturels, espaces verts et biodiversité
- Mieux vivre ensemble
- Impacts économiques et sociaux
- Management responsable
- Sensibilisation en matière d'éco-responsabilité
- Communication

ENGAGEMENT DES FÊTES ET FESTIVALS ADHÉRENTS DE LA CHARTRE

- S'engager à mettre en œuvre entre un et trois objectifs de la chartre et à satisfaire, en progression, trois engagements supplémentaires au terme de cette première période de trois ans.
- Mettre en place des indicateurs de réalisation et de suivi de ces objectifs concrets et mesurables.

EFFETS DE L'ADHÉSION À LA CHARTRE

Fait à, le

Signature

Tableau d'aide pour le suivi d'objectifs

Thèmes actions choisis	Action(s)	Priorité	Début	Fin	Remarques (solutions, freins ...)